

La solution de prévoyance pensée par et pour les notaires indépendants

Une solution conçue pour votre indépendance

La Fondation collective de prévoyance en faveur des notaires suisses (FCNS) s'adresse à tous les notaires indépendants de Suisse (sans leur personnel). Issue d'un partenariat entre Trianon SA, société spécialisée dans la prévoyance professionnelle, et l'Association des Notaires Vaudois, la FCNS offre depuis 2000 une prévoyance attrayante pour la profession. Accréditée par la Fédération Suisse des Notaires, la Fondation s'adresse à tous les notaires de Suisse pour leur offrir une alternative de prévoyance facultative sur mesure, performante et fiable.

Notre vocation : garantir aux notaires une prévoyance transparente, flexible et durable — à la hauteur de leur responsabilité et de leur indépendance.

Chiffres clés au 31.12.2024

125.5%

Taux de couverture
moyen au 31.12.24

8.04%

Performance nette
moyenne en 2024

3.36%

Performance nette
moyenne sur 10 ans

CHF 44.7 Mios

Fortune totale
sous gestion

27

Notaires affiliés

0

Rentiers

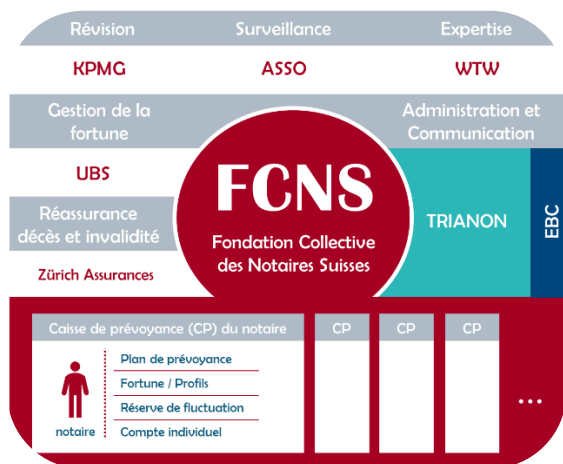
0.69%

Frais de gestion
de fortune

Pourquoi les notaires choisissent la FCNS

- **Optimisation financière et fiscale importante** et adaptée à la profession
- Profils d'investissement à choix, gérés par **UBS SA**
- **Performance propre attribuée individuellement** à chaque notaire indépendant
- **Couverture des risques décès et individuels favorable et restitution des rachats en cas de décès**
- Tarifs compétitifs
- Services personnalisés
- Accès aux données personnelles et de gestion de fortune via une plateforme web sécurisée (Employee Benefits Center) gérée par Trianon SA

Structure et organisation



Représentants Association

Michel Monod, président

Jean-Christophe Delafontaine, secrétaire

Représentants notaires affiliés

Yvan Leupin, membre

Alexander Wellinger, membre

Plan de prévoyance standard pour notaires indépendants

Paramètres	
Salaire annuel assuré* (SA) max.	CHF 907'200
Montant de coordination	-
Salaire assuré minimum	-
Bonifications de vieillesse	15% ou 20% ou 25% SA
Taux de conversion (optionnel)	Selon tarif de l'institution externe
Frais d'administration	CHF 400/an
Restitution des rachats en cas de décès, en plus d'un éventuel capital résiduel	✓
Plan Risque plus	
Rente d'invalidité (maladie et accident)	60% SA
Rente d'enfant d'invalidité (maladie et accident)	12% SA
Libération des cotisations (maladie et accident)	24 mois
Rente de conjoint** (maladie et accident)	36% SA
Rente d'orphelin (maladie et accident)	12% SA
Capital décès complémentaire (maladie et accident)	300% SA
Restitution des rachats en cas de décès, en plus d'un éventuel capital résiduel	✓
Prime de risque (décès et invalidité)	2.75% SA

* Le salaire annuel assuré (SA) correspond au revenu annuel annoncé par l'assuré, qui ne peut pas excéder le montant du revenu soumis à l'AVS.

** Le partenaire non enregistré est assimilé au conjoint pour autant que les conditions réglementaires soient réunies.

Gestion administrative par Trianon SA

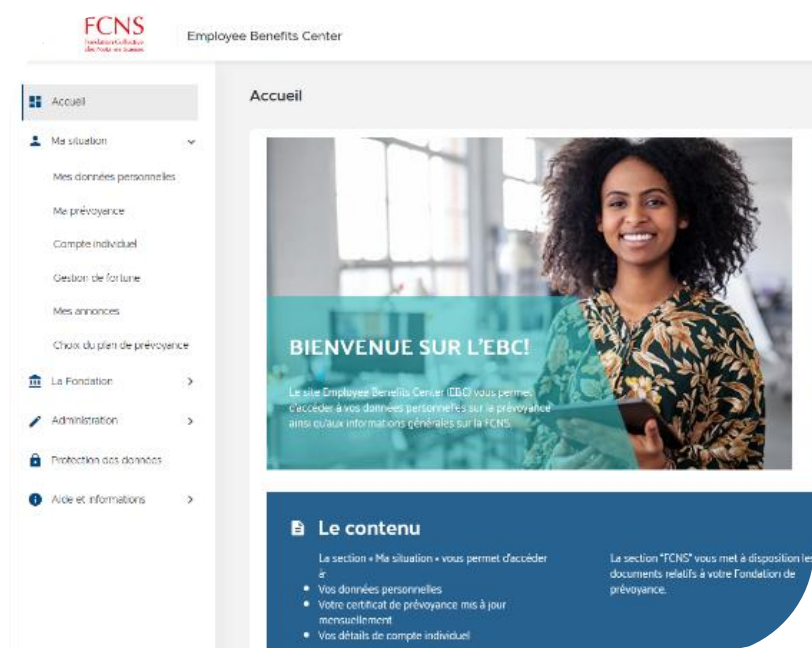
La gestion administrative et comptable de la FCNS est exécutée par Trianon SA, spécialisée dans l'administration et la communication des ressources humaines (gestion de salaires, de caisses de pension, de sinistres et d'absences) depuis plus de 25 ans. Son expertise garantit une administration rigoureuse, efficace et transparente de votre prévoyance.

Une plateforme digitale dédiée : Employee Benefits Center (EBC)

L'Employee Benefits Center (EBC) est une plateforme internet de communication, permettant de standardiser et automatiser les échanges d'information et démarches administratives.

Accessible en tout temps, il permet de :

- Consulter vos certificats de prévoyance et vos rapports de performance ;
- Réaliser des simulations personnalisées selon vos objectifs de retraite ;
- Choisir et ajuster votre profil d'investissement en toute autonomie pour ce qui est du cadre de choix individuel de profil de ;
- Suivre en direct la valeur et les performances de votre compte individuel ;
- Accéder à l'ensemble des documents et informations liés à votre prévoyance.



Trianon SA
Ch. de la Redoute 54B
1260 Nyon
annick.mury@trianon.ch - 021 796 30 75
www.trianon.ch